



Mariage avec portugaise en France

Par **Mhd94**, le **02/01/2018** à **02:22**

salut à tous

Voilà je suis algérien dans une situation irrégulière en France depuis presque 2 ans j'ai rencontré une fille portugaise et nous aimerions nous marier je voudrai savoir est ce que c'est faisable et quelle sont les documents à fournir à la préfecture pour régulariser ma situation et j'aurai droit à quel type de titre de séjour . Merci de bien vouloir me répondre !

Par **morobar**, le **02/01/2018** à **10:01**

Bonjour,

Vous avez le droit de vous marier avec qui vous voulez, mais n'aura accès à aucun titre de séjour découlant de ce fait, la mariée n'étant même pas française.

Par **amajuris**, le **02/01/2018** à **14:17**

bonjour,

le mariage même avec une française ne donne pas droit automatiquement ni immédiatement à un titre de séjour.

le fait que votre future épouse ait la nationalité portugaise ne vous permettra pas de régulariser votre situation en France.

salutations

Par **Maria2511**, le **03/01/2018** à **10:13**

Bonjour

je ne parle pas très bien le français. Il est important de savoir comment vous êtes arrivé en France. Avec un visa? Avez-vous un timbre d'entrée (tampon) dans votre passeport? Tu vis avec ta copine en France? Ta copine travaille? Vous vivez ensemble depuis plus de six mois? Existe-t-il des preuves (factures EDF, contrat de location)?